



EAU DECHETS ASSAINISSEMENT

Syndicat Mixte du GERS

CS 40509

32021 AUCH CEDEX 9

**DELIBERATION n° CS 5041121**  
**Séance du mardi 23 Novembre 2021**

**ELECTION D'UN MEMBRE AUX DIFFERENTES COMMISSIONS DE LA COLLECTIVITE**

**Nombre de membres**

En exercice : 19

Présents : 16

Pouvoir : 0

Absent : 3

**Date de la convocation**

Le 15 Novembre 2021

**Date d'affichage**

26/11/2021

Le mardi 23 Novembre 2021 à 9 heures 30, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : MM Francis DUPOUEY, Jean-Pierre SALERS, Patrick DUBOSC, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Gérard LILLE, Jacques MORLAN, Jean-Claude BOURGUIGNON, Thierry REVEIL, Claude NEF, Jean Paul FORMENT, Benoit DESENLIS, Didier DUPRONT, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mme Céline SALLES

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Roger COMBRES est suppléé par M. Christian CUVELLIER

Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, M Jean FALCO, Mme Françoise CARRIE

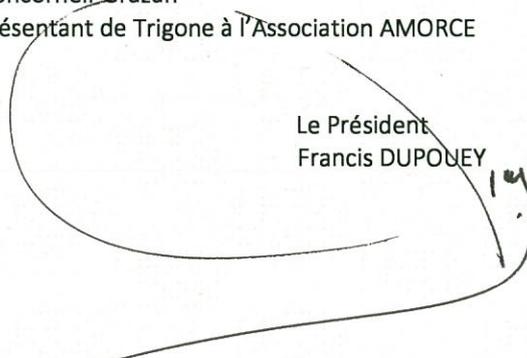
Considérant la fonction de Membre titulaire de la CAO exercée par un représentant du Département,  
Considérant la fonction de Suppléance aux instances représentatives du personnel exercée par un représentant du Département,  
Considérant les fonctions de titulaire et de suppléance aux commissions de suivi des sites exercées par un représentant du Département,  
Considérant la désignation d'un représentant du Département à l'Association AMORCE,  
Considérant Le renouvellement de l'Assemblée Délibérante du Département,

Le Président informe l'Assemblée de la vacance des fonctions citées ci-dessus et propose de procéder à l'élection d'un représentant de l'Assemblée à ces différentes fonctions.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,  
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés  
**DECIDE**

- D'élire Monsieur Jean-Pierre SALERS, Membre Titulaire de la CAO
- D'élire Monsieur Jean-Pierre SALERS, Membre Suppléant au CT et au CHSCT
- D'élire Monsieur Jean-Pierre SALERS, Membre Suppléant aux commissions de suivi des sites de Pavie et du Houga, Membre titulaire aux commissions de suivi du site de Moncorneil-Grazan
- De désigner Monsieur Jean-Pierre SALERS, représentant de Trigone à l'Association AMORCE

Le Président  
Francis DUPOUEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.